La charte de fonctionnement de l'Auberge de l'Isère : nos règles de bonne conduite

La charte des valeurs de l'Auberge pose le partage d'un socle commun pour « ***Faire vivre l'auberge de l'Isère, un lieu d'accueil, de rencontres à Romans sur les berges de l'Isère*** ».
Elle garantit ce bien commun, projet vivant, comme un lieu d'expérimentation dans la cadre des transitions démocratique et écologique pour que ce soit tout sauf... un simple hébergement-restaurant.

Nous signataires, à titre individuel ou de structure (associations, entreprises, collectivités,...) nous engageons à respecter les valeurs suivantes :

* La **bienveillance**, la **confiance** et l'**honnêteté** entre les acteurs
* La volonté de conserver et valoriser la beauté de ce patrimoine en tant que **bien commun**
* La **convivialité** définie comme le caractère chaleureux des relations entre les personnes
* L'**écologie**, en développant des solutions durables et respectueuses de l'environnement et des humains
* L'**intelligence collective :** à plusieurs on est plus fort
* L'**intérêt collectif**, au-delà de l'intérêt personnel
* La **participation active** des membres à la co-construction du projet, pour que tout le monde puisse prendre part aux décisions
* L'**optimisme constructif** des acteurs
* L'**ouverture** aux autres pour tisser des liens
* La **transparence** dans les actes de la vie du projet
* Le **respect**

charte du 10 avril 2017